

Fiducie canadienne de bourses d'études Régime d'épargne collectif

États financiers semestriels

30 avril 2020

Non audité

Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	5
Subventions gouvernementales (Annexe I du Tableau complémentaire I)	12
Droits au remboursement des frais de souscription (Annexe II du Tableau complémentaire I)	19

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

États de la situation financière

Au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019

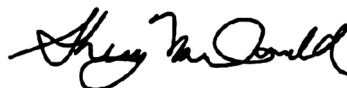
(en milliers de dollars canadiens)

	30 avr. 2020	31 oct. 2019
		(audité)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 964 \$	28 748 \$
Débiteurs pour les titres vendus	1 437	–
Placements (note 4 et Tableau complémentaire I)	143 046	151 142
Produits à recevoir et autres débiteurs	842	3 467
	169 289	183 357
Passif		
Créditeurs pour les titres achetés	–	1 907
Créditeurs et charges à payer	2 804	2 065
	2 804	3 972
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	166 485	179 385
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	45 516	47 909
Dépôts des souscripteurs (note 7)	31 899	37 303
Subventions gouvernementales	38 473	40 853
Revenu tiré des subventions gouvernementales	36 021	37 926
Droits au remboursement des frais de souscription (note 9)	15 161	14 656
Fonds général (note 8)	(227)	–
Profits latents	(358)	738
	166 485 \$	179 385 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Produits		
Intérêt	1 636 \$	2 531 \$
Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements	272	(150)
Variation des profits (pertes) latent(e)s	(842)	7 648
Dividendes	1 277	1 473
	2 343	11 502
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte <i>(note 3a)</i>	479	654
Frais de gestion de portefeuille	46	115
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	32	44
Honoraires du comité d'examen indépendant	1	2
	558	815
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	1 785 \$	10 687 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de la période	179 385 \$	256 566 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	1 785	10 687
Transferts à des régimes internes et externes	(318)	(3 204)
	1 467	7 483
Décassements		
Diminution nette des dépôts des souscripteurs <i>(note 7)</i>	(5 404)	(10 733)
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(2)	(15)
Paiements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(4 759)	(6 592)
Subventions gouvernementales	(3 477)	(4 017)
Remboursement des frais de souscription	(449)	(1 163)
Remboursement de produits	(276)	(279)
Total des paiements aux bénéficiaires	(8 961)	(12 051)
Total des décaissements	(14 367)	(22 799)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(12 900)	(15 316)
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de la période	166 485 \$	241 250 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	1 785 \$	10 687 \$
Encaissement net provenant des transactions de placement	4 182	23 218
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Pertes (gains) réalisé(e)s à la vente de placements	(272)	150
Variation des (profits) pertes latent(e)s	842	(7 648)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	2 625	928
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	–	(3)
Augmentation des créiteurs et charges à payer	739	276
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 901	27 608
Activités de financement		
Transferts à des régimes internes et externes	(318)	(3 204)
Subventions gouvernementales (remboursées) reçues (déduction faite des encaissements/remboursements)	(2)	(15)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	(5 404)	(10 733)
Paielements aux bénéficiaires	(8 961)	(12 051)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(14 685)	(26 003)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4 784)	1 605
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période		
Trésorerie	1 913	(318)
Équivalents de trésorerie	26 835	1 257
	28 748	939
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période		
Trésorerie	2 334	2 308
Équivalents de trésorerie	21 630	236
	23 964 \$	2 544 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	78 \$
Produits d'intérêts reçus	1 691	2 664

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 29,3 %						De sociétés – 23,7 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	1 350	1 386	1 351	La Banque de Nouvelle-Écosse	–	10 sept. 2020	475	474	474
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	1 050	1 101	1 071	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,83	27 avril 2022	100	101	100
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	1 500	1 581	1 517	Canadian Natural Resources Limited	2,05	1 ^{er} juin 2020	750	749	749
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	1 400	1 494	1 437	Canadian Natural Resources Limited	3,31	11 févr. 2022	150	149	153
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	2 225	2 422	2 349	Canadian Western Bank	2,83	14 mars 2022	300	301	303
Gouvernement du Canada	–	14 mai 2020	1 375	1 369	1 369	Capital Desjardins inc.	5,19	5 mai 2020	1 500	1 500	1 527
Gouvernement du Canada	–	28 mai 2020	700	697	697	Banque HSBC Canada	2,45	29 janv. 2021	300	302	301
Gouvernement du Canada	–	9 juill. 2020	4 150	4 122	4 144	Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	50	50	50
Gouvernement du Canada	–	23 juill. 2020	850	849	849	Hydro-Québec	–	15 avril 2021	560	557	546
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mai 2021	250	254	251	Intact Corporation financière	4,70	18 août 2021	300	312	314
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} juin 2021	2 000	2 064	2 117	Inter Pipeline Ltd.	3,45	20 juill. 2020	1 100	1 097	1 109
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} mars 2022	2 000	2 008	1 948	Inter Pipeline Ltd.	3,78	30 mai 2022	55	54	57
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2022	1 000	1 017	978	Groupe Investors Inc.	–	9 mai 2020	1 043	1 043	1 031
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	400	429	425	Groupe Investors Inc.	–	9 mai 2021	693	685	669
				20 793	20 503	Groupe Investors Inc.	–	9 mai 2022	113	110	106
						John Deere Financial Inc	2,05	13 mai 2022	100	100	100
Provinciales – 11,9 %						Banque Laurentienne du Canada					
Province de l'Alberta	2,65	1 ^{er} sept. 2023	500	529	516	Canada	2,75	22 avril 2021	250	251	251
Province de la Colombie-Britannique	–	23 août 2020	700	699	690	Société Financière Manuvie	2,08	26 mai 2022	50	51	50
Province de la Colombie-Britannique	3,30	18 déc. 2023	300	327	320	Banque Nationale du Canada	2,11	18 mars 2022	200	203	201
Province du Manitoba	3,30	2 juin 2024	200	219	214	Fonds de placement immobilier RioCan	2,19	9 avril 2021	250	250	250
Province du Nouveau-Brunswick	–	26 mars 2021	700	698	681	Banque Royale du Canada	2,48	4 juin 2025	1 500	1 502	1 503
Province du Nouveau-Brunswick	–	3 juin 2021	565	561	547	SmartCentres REIT	2,76	23 juin 2021	300	301	302
Province du Nouveau-Brunswick	2,85	2 juin 2023	200	213	201	Fiducie de capital Sun Life	3,10	19 févr. 2026	700	707	707
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	–	17 avril 2022	150	147	142	TELUS Corporation	3,20	5 avril 2021	250	254	253
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,95	2 juin 2022	200	205	197	Teranet Holdings LP	4,81	16 déc. 2020	250	253	257
Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 ^{er} juin 2020	441	441	437	La Banque Toronto-Dominion	–	27 juill. 2020	1 500	1 499	1 499
Province de la Nouvelle-Écosse	–	2 juin 2022	175	172	166	La Banque Toronto-Dominion	2,69	24 juin 2025	1 500	1 502	1 505
Province de l'Ontario	3,15	2 juin 2022	1 000	1 053	1 048	VW Credit Canada Inc.	2,15	24 juin 2020	500	500	500
Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	375	399	384	VW Credit Canada Inc.	2,90	29 mars 2021	250	250	252
Province de l'Ontario	2,60	8 sept. 2023	300	318	308	Westcoast Energy Inc.	4,57	2 juill. 2020	500	502	509
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	700	774	756				16 771	16 798	
Province de Québec	–	21 sept. 2021	357	353	344	Total des placements à revenu fixe – 66,5 %			47 158	46 690	
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2021	300	318	328	Total des placements – 66,5 %			47 158	46 690	
Province de Québec	–	21 mars 2022	145	143	138	Trésorerie et équivalents de trésorerie – 33,5 %			23 706	23 706	
Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2023	825	886	864	Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %			70 864	70 396	
				8 455	8 281	Répartition des placements (note 4)					
Municipales – 1,6 %						Subventions gouvernementales (annexe I)					
Ville de Toronto	3,90	29 sept. 2023	200	220	213				80 542	77 903	
Ville de Vancouver	4,50	1 ^{er} juin 2020	400	401	406	Droits au remboursement des frais de souscription (annexe II)			15 346	15 700	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,15	1 ^{er} déc. 2022	500	518	489	Trésorerie et équivalents de trésorerie (annexes I et II)			258	258	
				1 139	1 108	Total du fonds de placement			167 010	164 257	
De sociétés – 23,7 %						Représenté par :					
AltaGas Ltd.	4,07	1 ^{er} juin 2020	750	751	759	Trésorerie et équivalents de trésorerie			23 964		
Banque de Montréal	3,32	1 ^{er} juin 2026	350	355	356	Placements			143 046		
Banque de Montréal	2,57	1 ^{er} juin 2027	55	56	55				167 010		

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne collectif de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études collectif qui a été établi le 1^{er} septembre 1991. Le Régime n'est plus en vente depuis juin 2001. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des frais de souscription et des frais de tenue de compte sont déduits des cotisations versées par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur :

- i) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire est devenu un étudiant admissible à recevoir le premier paiement d'aide aux études (« PAE »);
- ii) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire n'est pas encore devenu un étudiant admissible, auquel cas le bénéficiaire renoncera à toutes les subventions gouvernementales (comme il est décrit ci-dessous); ou
- iii) au moment de la résiliation de la convention.

Le revenu de placement réalisé sur le solde du capital des souscripteurs sert au versement des PAE à des étudiants admissibles. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCÉE »), le Bon d'études canadien (le « BEC ») et l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs (les « conventions »), et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles avec leurs PAE.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 15 juillet 2020.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Le Régime classe ses actifs financiers et ses passifs financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et de ces passifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et des passifs financiers.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations ultérieures de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Variation des profits latents dans les états du résultat global. Lorsqu'un actif financier ou un passif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est vendu, l'écart entre le produit de la vente et la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale du titre est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements dans les états du résultat global.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée de tout coût additionnel directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur. Les produits d'intérêts, y compris l'amortissement des surcotes et des décotes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les produits d'intérêts. Les gains ou les pertes de valeur comptabilisés à l'égard des titres au coût amorti sont comptabilisés dans les états du résultat global. Lorsqu'un instrument de créance évalué au coût amorti est vendu, l'écart entre le produit de la vente et le coût amorti du titre au moment de la vente est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements dans les états du résultat global.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Placements, au coût amorti	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti, y compris les instruments de créance et les actifs financiers non dérivés, sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et au moment de l'acquisition ne sont pas acquis principalement à des fins de transaction. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements incluent les montants des placements à la juste valeur et au coût amorti.

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la

valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

Les placements dans des fonds communs utilisés en vue du paiement des droits au remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») dont il est question à la note 9a sont évalués aux valeurs liquidatives des fonds communs à la date d'évaluation, étant donné que celles-ci représentent la valeur que le Régime pourrait recevoir à la suite du rachat des parts qu'il détient dans les fonds communs.

La note 10 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latent(e)s sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers, déduction faite des frais de souscription et des frais de tenue de compte. Ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Les frais de souscription ont été déduits des dépôts des souscripteurs et perçus sur une période pouvant aller jusqu'à 32 mois à compter de la date du dépôt initial. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Change (suite)

au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latent(e)s des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Les estimations, les hypothèses et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs sont ceux qui sont utilisés pour l'évaluation des droits au RFS. D'autres renseignements sur l'évaluation des droits au RFS sont présentés à la note 9b.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité d'administrer le Régime. La convention est renouvelable annuellement le 1^{er} novembre.

Les frais d'administration et frais de tenue de compte sont versés à la Fondation. Les frais d'administration sont des frais annuels de 0,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci, ainsi que des placements utilisés pour financer les droits au RFS (le « Fonds de RFS »).

Au cours du semestre clos le 30 avril 2020, un montant de 479 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2019 – 654 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2020 s'élevaient à 81 \$ (31 octobre 2019 – 85 \$).

Les frais de souscription ont été versés par les souscripteurs et déduits de leurs cotisations. Conformément à la convention de distribution, la Fondation a convenu de verser une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de s'acquitter des paiements des droits au RFS à la date de leur échéance. Il revient à la Fondation de verser aux bénéficiaires du Régime les remboursements de frais de souscription promis. Toute

insuffisance dans les actifs pour s'acquitter des paiements des droits au RFS sera financée par la Fondation (se reporter à la note 9).

b) Paiements pour le financement du déficit du RFS versés par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études

Au cours du semestre clos le 30 avril 2020, la Fondation a versé des paiements pour le financement du déficit de néant (2019 – néant) au Fonds de RFS (se reporter à la note 9b).

c) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours du semestre clos le 30 avril 2020, le Régime a comptabilisé une charge de 1 \$ (2019 – 2 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2020 s'élevaient à néant (31 octobre 2019 – néant).

d) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 11 \$ (2019 – 15 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 2 \$ payable à C.C.S.T. au 30 avril 2020 (31 octobre 2019 – néant) relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans les annexes I et II de ce tableau, qui sont expliquées ci-dessous.

Les subventions gouvernementales sont investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont inscrits séparément pour chaque convention de souscripteur. Les avoirs investis sont répartis entre tous les régimes en fonction de la quote-part de capital et de revenu attribuable aux conventions dans chaque régime (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I).

Les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime d'épargne collectif et du Régime Avantage CST, auparavant le Régime d'épargne collectif de 2001, équivalant à 100 % des frais de souscription versés sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe II du Tableau complémentaire I). Les avoirs et le revenu du Fonds de RFS sont attribués au Régime en fonction de sa quote-part des droits au RFS.

Les restrictions relatives aux normes générales de placement incluses dans la politique nationale n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ne s'appliquent pas aux actifs détenus dans le Fonds de RFS.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque du marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2020	31 oct. 2019
Moins de 1 an	28 %	25 %
De 1 an à 3 ans	11 %	13 %
De 3 à 5 ans	10 %	12 %
Plus de 5 ans	29 %	28 %
Total des titres de créance	78 %	78 %

Au 30 avril 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 167 010 \$ (31 octobre 2019 – 179 890 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 4 420 \$ (31 octobre 2019 – 5 360 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 5 090 \$ (31 octobre 2019 – 4 600 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les FNB du Régime et le portefeuille de l'actif provenant de subventions gouvernementales, ainsi que les Fonds de RFS, qui représentent 22 % (31 octobre 2019 – 22 %) du total du fonds de placement au 30 avril 2020. Le risque lié à la composante actions du Fonds de RFS est géré par la sélection des titres et par une gestion active de la part des gestionnaires externes dans les limites stipulées dans les politiques de placement approuvées et les mandats.

Au 30 avril 2020, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 370 \$ (31 octobre 2019 – 370 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous.

Notation	30 avril 2020		31 octobre 2019	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	12 %	20 108 \$	14 %	24 928 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	23 %	38 068	25 %	44 065
A/A(élevée)/A(faible)	18 %	29 669	23 %	41 999
BBB	6 %	10 582	6 %	11 543
R-1	16 %	26 615	8 %	14 110
Non noté à court terme	3 %	4 623	2 %	3 671
Total des titres de créance	78 %	129 665 \$	78 %	140 316 \$

Le Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires incluant les droits au RFS. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an. La Fondation verse une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de rembourser les montants des droits au RFS à la date de leur échéance.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des fonds communs d'actions étrangères et des FNB qui représentent 20 %

(31 octobre 2019 – 18 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 370 \$ (31 octobre 2019 – 330 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019 est la suivante :

	30 avr. 2020	30 avr. 2019
Paievements des souscripteurs	– \$	20 \$
Principaux transferts interrégimes	(2 565)	(3 765)
Frais de tenue de compte	(29)	(29)
Remboursement du capital	(2 810)	(6 959)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs	(5 404)	(10 733)
Solde, au début de la période	37 303	65 002
Solde, à la fin de la période	31 899 \$	54 269 \$

Note 8. Fonds général et dons versés par la Fondation

La Fiducie canadienne de bourses d'études des Régimes d'épargne collectifs (la « Fiducie des Régimes d'épargne collectifs ») est une fiducie légale qui inclut le Régime d'épargne collectif et le Régime Avantage CST, auparavant le Régime d'épargne collectif de 2001, (les « Régimes »). Les Régimes sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de régimes d'épargne-études. Le Fonds général est un compte distinct de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs qui obtient son revenu des sources suivantes :

- des produits réalisés sur le revenu cumulé des souscripteurs entre la date d'échéance des conventions des souscripteurs et celle à laquelle les fonds sont versés à des étudiants admissibles sous la forme de PAE;
- des produits réalisés sur le revenu auquel ont renoncé les souscripteurs qui ont résilié leur convention avant l'échéance;
- du revenu non réclamé par les bénéficiaires avant la date d'expiration des conventions;
- des paiements de capital et de revenu non réclamés.

Selon l'acte de fiducie de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs, le Fonds général peut être utilisé pour financer les PAE pour des étudiants admissibles dans l'un ou l'autre des régimes de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs.

Les dons versés par la Fondation représentent un fonds commun discrétionnaire qui est partagé entre les Régimes. Ces fonds sont utilisés pour compléter les PAE lorsque le solde du Fonds général est épuisé. Le montant est réparti annuellement entre les Régimes, en fonction des paiements prévus pour chaque Régime.

Au 30 avril 2020, le solde du Fonds général inclus dans l'état de la situation financière était de 227 \$ (31 octobre 2019 – néant).

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 9. Remboursement des frais de souscription

a) Droits au remboursement des frais de souscription

Le Régime rembourse les frais de souscription aux bénéficiaires à partir du Fonds de RFS, qui totalise 100 % des frais de souscription versés. Les droits au RFS sont versés avec le premier versement de PAE aux bénéficiaires admissibles. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2020 était de 448 \$ (2019 – 1 163 \$).

Au 30 avril 2020, le montant des droits au RFS de 15 161 \$ (31 octobre 2019 – 14 656 \$), indiqué dans les états de la situation financière, représentait le coût moyen des placements du Régime dans le Fonds de RFS de 15 748 \$ (31 octobre 2019 – 14 660 \$), ajusté pour tenir compte des fonds devant être transférés aux (provenant des) placements directs du Régime de (610) \$ [31 octobre 2019 – (25) \$], les paiements du RFS faits aux bénéficiaires durant la période, majoré des intérêts courus de 23 \$ (31 octobre 2019 – 21 \$). La juste valeur des placements dans le Fonds de RFS au 30 avril 2020, compte tenu de ce qui précède, se chiffrait à 14 807 \$ (31 octobre 2019 – 15 398 \$). Le Fonds de RFS comprend des placements à la juste valeur de 15 346 \$ et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 48 \$, qui sont présentés dans l'état de la situation financière. L'écart entre la valeur actualisée des droits au RFS et la juste valeur du Fonds de RFS n'est pas comptabilisé dans les états financiers du Régime.

b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription

Deux évaluations distinctes sont effectuées à l'égard des droits au RFS. En premier lieu, sur une base annuelle, une évaluation des droits au RFS est effectuée en se fondant sur les meilleures estimations de la direction. Cette évaluation est utilisée pour estimer la situation de capitalisation courante des droits au RFS. La valeur actualisée des droits au RFS est déterminée en utilisant les taux de rendement des placements à long terme prévus et est fondée sur la politique de placement pour le Fonds de RFS, comme il est expliqué au paragraphe i) ci-dessous.

En deuxième lieu, une évaluation actuarielle est effectuée au minimum tous les deux ans afin de déterminer le caractère suffisant des actifs dans le Fonds de RFS et la pertinence de la politique de financement pour répondre aux exigences relatives aux droits au RFS dans les années à venir. Cette évaluation utilise les taux de rendement des placements à long terme prévus qui sont établis par la direction pour calculer la valeur actualisée des droits au RFS et pour projeter la croissance des actifs du Fonds de RFS afin de s'assurer que les droits au RFS futurs seront entièrement financés, tel qu'il est établi au paragraphe ii) ci-dessous.

i) Évaluation de la direction fondée sur ses meilleures estimations

Les hypothèses utilisées pour évaluer les droits au RFS illustrent la meilleure estimation de la direction des paiements futurs aux bénéficiaires et incluent des hypothèses à la fois économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent

des considérations comme la résiliation de conventions avant l'échéance et la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement des PAE. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation, qui correspond au taux de rendement des placements à long terme prévu du Fonds de RFS fondé sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation, soit 5,4 % au 31 octobre 2019 (2018 – 5,3 %). Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, les hypothèses pourraient également changer, ce qui pourrait entraîner une variation significative de la valeur actuelle des droits au RFS.

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2019	2018
Valeur actualisée des droits au RFS	5 468 \$	9 368 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 9a)	15 402	16 951
Partie surcapitalisée des droits au RFS	9 934 \$	7 583 \$

Une diminution ou augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actuelle des droits au RFS de 70 \$ ou de 67 \$, respectivement (2019 – de 127 \$ ou de 120 \$, respectivement).

ii) Évaluation actuarielle

Une évaluation actuarielle des droits au RFS du Régime a été effectuée en fonction des actifs et des obligations au 31 octobre 2019. Cette évaluation incluait des hypothèses à propos de l'estimation de la direction relativement à la résiliation de conventions avant l'échéance et à la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement de PAE. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actuelle des droits au RFS était fondé sur le taux de rendement des placements à long terme prévu de 5,3 %, ce qui s'est traduit par une obligation entièrement capitalisée. La Fondation a la responsabilité de verser aux bénéficiaires du Régime un remboursement de frais de souscription promis. Des exigences de financement ont été établies par la Fondation pour s'assurer que les actifs sont suffisants pour répondre aux exigences futures de droits au RFS en utilisant les taux de rendement à long terme prévus, en se fondant sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation pour projeter la croissance de l'actif du Fonds de RFS. Toute insuffisance dans les actifs détenus pour s'acquitter du paiement des droits au RFS sera financée par la Fondation.

La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en 2021 et sera fondée sur les actifs et les obligations au 31 octobre 2020.

Note 10. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 10. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir (suite)

passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque catégorie du classement des instruments financiers. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur si les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 30 avril 2020

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers					
Équivalents de trésorerie ¹	21 630 \$	- \$	- \$	21 630 \$	21 630 \$
Placements	101 261	41 785	41 829	143 046	143 090
Autres actifs ²	-	2 279	2 279	2 279	2 279
Passifs financiers					
Autres passifs ³	- \$	2 804 \$	2 804 \$	2 804 \$	2 804 \$

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2019

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers					
Équivalents de trésorerie ¹	26 835 \$	- \$	- \$	26 835 \$	26 835 \$
Placements	104 882	46 260	46 248	151 142	151 130
Autres actifs ²	-	3 467	3 467	3 467	3 467
Passifs financiers					
Autres passifs ³	- \$	3 972 \$	3 972 \$	3 972 \$	3 972 \$

1. La trésorerie et les soldes bancaires de 2 334 \$ (2019 – 1 913 \$) ont été exclus.
2. Les autres actifs se composent des débiteurs pour les titres vendus, des produits à recevoir et autres débiteurs et des subventions gouvernementales à recevoir.
3. Les autres passifs se composent des créditeurs pour les titres achetés et des créditeurs et charges à payer.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	85 546 \$	- \$	85 546 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	37 345	-	-	37 345
Total des placements, à la juste valeur	37 345 \$	85 546 \$	- \$	122 891 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	92 250 \$	- \$	92 250 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	39 467	-	-	39 467
Total des placements, à la juste valeur	39 467 \$	92 250 \$	- \$	131 717 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2 pour le semestre clos le 30 avril 2020 et l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Subventions gouvernementales

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 8,9 %						Fédérales – 8,9 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2021	2 227	2 250	2 236	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2022	2 390	2 430	2 326
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2021	130	135	144	Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	1 196	1 245	1 195
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	589	596	584	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	1 570	1 630	1 550
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	688	700	688	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	1 765	1 862	1 763
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2022	2 900	3 019	2 950	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	768	823	794
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	1 243	1 276	1 249	Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	2 475	2 689	2 583
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	6 535	6 850	6 804	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	1 508	1 580	1 509
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	487	513	487	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	854	889	883
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	1 216	1 298	1 217	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	1 517	1 660	1 648
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	800	871	849	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	738	787	734
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	9 017	9 446	9 018	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	1 281	1 331	1 246
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	6 000	6 513	6 288	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	2 081	2 333	2 190
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	823	876	813	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	1 971	2 279	2 224
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	1 660	1 824	1 696	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	577	617	585
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	238	263	237	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	1 450	2 355	2 179
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	514	580	509	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	222	365	333
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	734	835	733	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	1 250	1 944	1 750
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	982	1 077	1 005	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	406	621	583
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	1 103	1 176	1 114	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	916	1 281	1 235
Société canadienne des postes	4,36	16 juill. 2040	375	526	472	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	1 625	2 004	1 875
Gouvernement du Canada	–	14 mai 2020	6 400	6 397	6 397	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	800	1 261	948
Gouvernement du Canada	–	28 mai 2020	20	20	20	Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	150	186	176
Gouvernement du Canada	–	11 juin 2020	1 325	1 324	1 324	Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	1 500	2 045	1 801
Gouvernement du Canada	–	25 juin 2020	30 900	30 885	30 885	Labrador-Island Link Funding Trust	3,85	1 ^{er} déc. 2053	100	146	126
Gouvernement du Canada	–	30 juill. 2020	430	430	430	Muskkrat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	1 350	1 743	1 501
Gouvernement du Canada	–	6 août 2020	3 600	3 598	3 598	Muskkrat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	150	210	186
Gouvernement du Canada	–	12 nov. 2020	65	64	64					128 933	124 794
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} mars 2021	1 000	1 004	984	Provinciales – 32,5 %					
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} juin 2021	877	905	912	Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	6 650	7 032	6 812
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} sept. 2021	1 785	1 796	1 747	Province de l'Alberta	4,45	15 déc. 2025	1 785	2 094	2 052
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} mars 2022	1 832	1 839	1 747	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	8 947	9 414	9 097
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2022	3 549	3 731	3 670	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	7 860	8 446	8 183
						Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	8 914	9 863	9 406
						Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	2 400	2 664	2 495
						Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	1 529	1 580	1 499
						Province de l'Alberta	3,50	1 ^{er} juin 2031	175	206	185
						Province de l'Alberta	3,90	1 ^{er} déc. 2033	1 300	1 589	1 450
						Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	1 150	1 344	1 198
						Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	776	893	794
						Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	604	671	590
						Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	1 572	1 782	1 636
						Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	6 877	7 526	7 284

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 32,5 % (suite)						Provinciales – 32,5 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	3 598	3 860	3 685	Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	125	178	147
Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	3 061	3 348	3 147	Province du Nouveau-Brunswick	4,65	26 sept. 2035	110	146	114
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	872	991	937	Province du Nouveau-Brunswick	4,55	26 mars 2037	1 000	1 326	1 183
Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	3 275	4 498	4 357	Province du Nouveau-Brunswick	4,80	26 sept. 2039	250	347	311
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	980	1 058	979	Province du Nouveau-Brunswick	3,55	3 juin 2043	1 350	1 623	1 361
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	2 975	4 471	4 234	Province du Nouveau-Brunswick	3,80	14 août 2045	200	252	215
Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	720	1 008	884	Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	287	328	280
Province de la Colombie-Britannique	4,95	18 juin 2040	1 300	1 923	1 685	Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	54	62	59
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	430	596	503	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	200	209	199
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	250	300	253	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 324	3 614	3 443
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	507	581	515	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,15	17 avril 2028	350	464	466
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	296	354	315	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	1 969	2 131	2 040
Province du Manitoba	3,85	1 ^{er} déc. 2021	1 000	1 052	1 088	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	2 326	2 521	2 428
Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	5 250	5 608	5 436	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,55	17 oct. 2030	1 750	2 510	2 377
Province du Manitoba	4,40	5 sept. 2025	1 300	1 521	1 462	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,65	17 oct. 2040	150	196	177
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	4 580	4 945	4 744	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	1 409	1 669	1 471
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	4 013	4 365	4 143	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	547	535	540
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	3 449	3 864	3 638	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	2 462	2 599	2 458
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	581	644	604	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	1 327	1 391	1 319
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	49	51	49	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	1 275	1 866	1 656
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	725	835	756	Province de la Nouvelle-Écosse	4,40	1 ^{er} juin 2042	2 100	2 871	2 442
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	500	732	688	Province de la Nouvelle-Écosse	3,45	1 ^{er} juin 2045	700	852	768
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	2 100	2 716	2 355	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	324	389	381
Province du Manitoba	4,40	5 mars 2042	500	676	590	Province de la Nouvelle-Écosse	3,50	2 juin 2062	600	803	599
Province du Manitoba	3,35	5 mars 2043	100	118	100	Province de l'Ontario	4,00	2 juin 2021	2 500	2 595	2 760
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	350	462	414	Province de l'Ontario	3,15	2 juin 2022	1 900	2 000	2 031
Province du Manitoba	2,85	5 sept. 2046	396	433	393	Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	1 100	1 171	1 157
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	157	191	159	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	400	442	430
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	288	343	331	Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	800	864	802
Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	341	353	341						
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 167	1 265	1 217						
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	659	705	674						
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	970	1 095	1 041						
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	1 645	2 193	2 102						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 32,5 % (suite)						Provinciales – 32,5 % (suite)					
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	35 575	38 410	37 036	Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	268	284	268
Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	1 402	1 456	1 426	Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	3 900	5 816	5 487
Province de l'Ontario	8,50	2 déc. 2025	3 300	4 617	4 537	Province de la Saskatchewan	4,75	1 ^{er} juin 2040	350	485	443
Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	27 078	29 150	27 816	Province de la Saskatchewan	3,90	2 juin 2045	300	383	332
Province de l'Ontario	1,85	1 ^{er} févr. 2027	475	497	474	Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	2 056	2 191	1 814
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	28 831	31 564	29 997	Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	334	395	342
Province de l'Ontario	7,60	2 juin 2027	1 120	1 605	1 605	Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	297	344	322
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	19 077	21 419	20 527	Province de la Saskatchewan	3,75	5 mars 2054	84	111	94
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	19 025	27 116	26 291	Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	80	95	76
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	19 386	21 635	20 689					474 779	449 367
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	855	908	862	Municipales – 1,3 %					
Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	1 175	1 745	1 630	Ville de Montréal	3,00	1 ^{er} sept. 2025	831	906	837
Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	2 575	3 817	3 518	Ville de Montréal	2,75	1 ^{er} sept. 2026	223	241	223
Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	775	1 156	1 073	Ville de Montréal	4,25	1 ^{er} déc. 2032	350	438	384
Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	1 060	1 478	1 257	Ville de Montréal	4,10	1 ^{er} déc. 2034	375	463	399
Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	1 815	2 547	2 198	Ville de Montréal	3,15	1 ^{er} déc. 2036	900	1 001	898
Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	625	893	771	Ville de Montréal	3,50	1 ^{er} déc. 2038	1 300	1 513	1 437
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	550	685	604	Ville de Montréal	6,00	1 ^{er} juin 2043	550	880	782
Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	2 125	2 653	2 205	Ville d'Ottawa	4,60	14 juill. 2042	500	682	590
Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	3 413	3 924	3 385	Ville d'Ottawa	3,10	27 juill. 2048	683	760	644
Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	1 147	1 306	1 141	Ville de Toronto	2,40	24 juin 2026	225	239	225
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	1 613	1 878	1 567	Ville de Toronto	2,95	28 avril 2035	300	328	277
Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	1 941	2 178	2 057	Ville de Toronto	3,50	2 juin 2036	1 509	1 762	1 504
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	101	107	101	Ville de Toronto	5,20	1 ^{er} juin 2040	350	499	446
Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2023	2 000	2 149	2 134	Ville de Toronto	4,70	10 juin 2041	325	441	383
Province de Québec	5,35	1 ^{er} juin 2025	1 000	1 213	1 164	Ville de Toronto	3,80	13 déc. 2042	550	671	578
Province de Québec	2,60	6 juill. 2025	3 250	3 519	3 423	Ville de Toronto	4,15	10 mars 2044	225	289	246
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	16 825	18 369	17 703	Ville de Toronto	3,25	24 juin 2046	109	123	109
Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	6 779	7 364	7 050	Ville de Vancouver	3,10	21 sept. 2028	600	676	600
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	10 789	11 971	11 368	Ville de Vancouver	3,70	18 oct. 2052	1 145	1 504	1 227
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	24 425	27 281	25 814	Ville de Winnipeg	4,10	1 ^{er} juin 2045	42	53	48
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	13 027	14 159	13 356	Ville de Winnipeg	4,30	15 nov. 2051	450	613	512
Province de Québec	6,00	1 ^{er} oct. 2029	2 400	3 381	3 190	Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50	19 avril 2026	822	882	823
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	68	71	71	Région de Peel	2,30	2 nov. 2026	77	82	77
Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	325	492	455	Région de Peel	5,10	29 juin 2040	550	782	694
Province de Québec	5,25	1 ^{er} juin 2034	2 000	2 814	2 533	Région de Peel	3,85	30 oct. 2042	900	1 111	989
Province de Québec	5,75	1 ^{er} déc. 2036	5 115	7 892	7 096	Municipalité régionale de Halton	4,05	11 oct. 2041	300	383	336
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	1 265	1 852	1 600						
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	1 350	2 029	1 746						
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	400	557	473						
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	1 038	1 344	1 174						
Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	270	333	323						
Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	2 393	2 581	2 468						
Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	1 577	1 716	1 646						
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	2 334	2 631	2 521						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Municipales – 1,3 % (suite)						De sociétés – 24,1 % (suite)					
Municipalité régionale de York	2,60	15 déc. 2025	950	1 022	927	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,30	11 juill. 2022	8 190	8 368	8 169
Municipalité régionale de York	2,50	2 juin 2026	77	82	79	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	4 530	4 664	4 642
Municipalité régionale de York	4,00	31 mai 2032	300	370	329	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	3 605	3 661	3 612
Municipalité régionale de York	4,05	1 ^{er} mai 2034	625	773	688	Canadian Natural Resources Limited	3,55	3 juin 2024	2 000	1 917	2 069
				19 569	17 291	Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	3,05	9 mars 2050	350	337	347
De sociétés – 24,1 %											
407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	935	1 320	1 345	Choice Properties Limited Partnership	3,56	9 sept. 2024	500	522	501
407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	1 247	1 647	1 669	Choice Properties Limited Partnership	4,18	8 mars 2028	380	414	399
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	1 767	1 995	2 023	Choice Properties Limited Partnership	2,98	4 mars 2030	420	417	420
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	325	374	381	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55	10 janv. 2025	1 870	1 948	1 932
407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	140	139	140	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	2 428	2 523	2 462
AIMCo Realty Investors LP	3,04	1 ^{er} juin 2028	805	862	843	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	468	538	550
AIMCo Realty Investors LP	2,71	1 ^{er} juin 2029	3 235	3 385	3 291	CU Inc.	5,56	26 mai 2028	758	959	949
Alectra Inc.	5,30	29 avril 2041	936	1 309	1 319	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	2 660	3 371	3 299
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	3 499	3 619	3 530	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	5 267	6 871	6 802
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	1 071	1 134	1 114	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	705	717	718
Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	370	371	370	Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	500	492	499
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	490	481	490	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	3 315	3 224	3 297
AltaLink, L.P.	5,38	26 mars 2040	1 905	2 652	2 620	Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	3 270	3 206	3 305
AltaLink, L.P.	3,99	30 juin 2042	1 247	1 488	1 509	Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	1 725	2 053	2 045
AltaLink, L.P.	4,05	21 nov. 2044	1 169	1 422	1 434	Enbridge Gas Distribution Inc.	3,01	9 août 2049	2 130	2 175	2 132
Bank of America Corporation	3,30	24 avril 2024	5 505	5 690	5 664	Enbridge Gas Inc.	2,90	1 ^{er} avril 2030	230	246	230
Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	2 700	2 801	2 745	Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	2 182	2 223	2 248
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	1 460	1 536	1 448	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	565	555	565
Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	925	943	920	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	935	984	1 037
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	5 515	5 590	5 505	Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	624	580	627
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,83	27 avril 2022	1 598	1 616	1 554	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	1 310	1 429	1 507
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,38	1 ^{er} mai 2023	1 268	1 292	1 288	Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	1 882	1 942	2 085
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	1 356	1 389	1 356	EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	1 733	1 933	1 949
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	8 875	9 318	9 127	Federated Co-operatives Ltd.	3,92	17 juin 2025	957	1 005	992
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	6 010	6 082	6 049	Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	935	919	940
Bell Canada	3,00	3 oct. 2022	2 206	2 280	2 260	First Capital Realty Inc.	4,32	31 juill. 2025	655	675	698
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	666	708	656	FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	1 559	2 063	2 095
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	425	445	443	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	2 455	3 360	3 314
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	2 123	2 420	2 348						
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	650	647	649						
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	1 401	1 431	1 401						
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	936	973	981						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,1 % (suite)						De sociétés – 24,1 % (suite)					
FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	623	894	891	La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	2,10	1 ^{er} juin 2025	5 912	5 917	5 853
FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	624	741	753	La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	1 484	1 532	1 527
Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	290	266	290	Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	3 187	3 292	3 208
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	975	956	974	Metropolitan Life of Canada	1,77	27 sept. 2022	1 953	1 918	1 894
Great-West Lifeco Inc.	4,65	13 août 2020	3 151	3 179	3 238	Metropolitan Life of Canada	3,39	9 avril 2030	975	1 037	975
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	1 577	2 150	2 086	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	1 280	1 280	1 280
HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	1 110	1 093	1 132	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	576	600	593
Heathrow Funding Limited	3,25	21 mai 2027	936	953	979	Banque Nationale du Canada	3,18	1 ^{er} févr. 2028	2 215	2 257	2 202
Heathrow Funding Limited	3,78	4 sept. 2030	935	955	1 019	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	4 737	5 258	5 281
Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	2 183	2 243	2 262	North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	1 558	1 650	1 822
Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	1 482	1 496	1 472	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	1 040	992	1 045
Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	7 337	7 477	7 308	Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	2 985	3 393	3 296
Banque HSBC Canada	3,20	5 déc. 2023	4 820	4 956	4 922	Pembina Pipeline Corp	2,56	1 ^{er} juin 2023	775	775	777
Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	800	737	834	Pembina Pipeline Corp	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 560	1 525	1 559
Hydro One Inc.	8,90	18 août 2022	1 000	1 186	1 422	Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	1 107	1 726	1 831
Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	40	42	41	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	260	257	258
Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	2 950	4 170	4 397	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	240	237	240
Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	936	1 255	1 245	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	1 625	1 645	1 658
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	260	423	407	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	1 530	1 555	1 566
Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	2 244	2 587	2 492	Fonds de placement immobilier RioCan	2,36	10 mars 2027	840	804	841
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	1 475	1 705	1 626	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	1 475	1 617	1 546
Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	1 500	2 197	1 957	Rogers Communications Inc.	3,25	1 ^{er} mai 2029	2 794	3 009	2 901
Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	450	716	658	Banque Royale du Canada	1,65	15 juill. 2021	1 135	1 141	1 124
Hydro-Québec	6,00	15 févr. 2040	250	407	360	Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	680	693	676
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	450	693	590	Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	970	1 000	972
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2050	1 500	2 438	2 061	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	3 680	3 738	3 615
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	1 566	2 285	2 041	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	7 795	7 865	7 837
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	450	443	450	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	2 870	2 908	2 904
Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	624	659	716	Saputo inc.	2,88	19 nov. 2024	715	738	716
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	3 251	3 365	3 223	Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	1 115	1 179	1 131
Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	1 559	1 471	1 549	Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	220	223	220
Inter Pipeline Ltd.	2,73	18 avril 2024	959	899	976						
Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	1 560	1 463	1 632						
Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	312	265	345						
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	990	981	990						
Les Compagnies Loblaw limitée	4,86	12 sept. 2023	1 558	1 713	1 701						
Les Compagnies Loblaw limitée	3,92	10 juin 2024	1 558	1 692	1 667						
Les Compagnies Loblaw limitée	6,50	22 janv. 2029	1 598	2 064	2 035						
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	624	802	794						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,1 % (suite)					
SmartCentres REIT	3,44	28 août 2026	613	629	634
South Coast					
Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	700	796	699
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	350	366	349
TELUS Corporation	3,35	15 mars 2023	3 013	3 144	3 106
TELUS Corporation	2,75	8 juill. 2026	2 182	2 265	2 212
TELUS Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	2 805	3 075	2 952
TELUS Corporation	3,30	2 mai 2029	3 195	3 440	3 262
TELUS Corporation	4,70	6 mars 2048	1 503	1 781	1 728
TELUS Corporation	3,95	16 févr. 2050	410	433	407
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,00	17 avril 2025	1 582	1 584	1 581
La Banque Toronto-Dominion	1,55	28 juin 2023	1 582	1 566	1 560
La Banque Toronto-Dominion	1,91	18 juill. 2023	7 758	7 906	7 508
La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	3 213	3 334	3 219
La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	1 200	1 202	1 200
La Banque Toronto-Dominion	3,59	14 sept. 2028	2 205	2 294	2 204
La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	3 246	3 342	3 201
La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avril 2030	1 913	1 960	1 913
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	3 352	3 756	3 604
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	5 406	5 520	5 409
Toronto Hydro	3,49	28 févr. 2048	1 248	1 412	1 396
Toyota Crédit Canada	2,31	23 oct. 2024	923	929	923
TransCanada PipeLines Limited	3,69	19 juill. 2023	2 182	2 273	2 303
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	3 416	3 626	3 425
TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	1 560	1 613	1 664
TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	510	511	515
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	6 001	6 420	6 680
TransCanada Trust	4,65	18 mai 2077	1 435	1 311	1 394
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	2 502	3 393	3 336
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	2 765	3 374	3 322
Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	1 155	1 118	1 171
VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	3 185	3 236	3 289
VW Credit Canada Inc.	3,25	29 mars 2023	3 615	3 626	3 686
Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	2 050	2 122	2 103
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	4 935	5 070	5 036

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,1 % (suite)					
Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	2 805	2 795	2 778
				350 650	347 560
Total des placements à revenu fixe – 66,8 %				973 931	939 012
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Actions – 4,2 %					
Alimentation Couche-Tard Inc.			59 443	2 309	1 771
Allied Properties			7 107	315	317
Aritzia Inc.			17 636	292	253
Badger Daylighting Ltd.			23 375	706	746
La Banque de Nouvelle-Écosse			61 230	3 417	4 199
Brookfield Asset Management Inc.			53 732	2 528	2 094
Brookfield Asset Management Inc.			175	10	9
Brookfield Infrastructure Partners L.P.			8 592	468	322
Brookfield Renewable Partners L.P.			8 302	540	331
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada			25 197	2 900	2 500
Canadian Natural Resources Limited			37 740	880	1 022
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique			5 653	1 787	1 371
CCL Industries Inc.			39 619	1 724	2 117
Groupe CGI inc.			19 924	1 769	1 784
CI Financial Corp.			35 783	529	858
Computer Modeling Group Ltd.			92 113	431	762
Dollarama Inc.			16 974	738	649
DREAM Unlimited Corporation			50 399	440	377
Enbridge Inc.			50 044	2 134	2 336
Enerflex Ltd.			55 817	292	852
Fairfax Financial Holdings Limited			1 838	693	1 156
Finning International Inc.			21 157	373	472
FirstService Corporation			2 397	288	155
Franco-Nevada Corporation			12 638	2 325	1 250
Freehold Royalties Ltd.			121 700	449	1 402
Great-West Lifeco Inc.			23 474	538	770
Société financière IGM Inc.			13 452	395	478
Intact Corporation financière			13 190	1 747	1 264
Les Compagnies Loblaw limitée			12 393	848	721
Magna International Inc.			21 787	1 182	1 304
Methanex Corporation			29 902	661	1 389
Metro Inc.			23 549	1 349	1 092
Morguard Corporation			2 414	352	364
Nutrien Ltd.			39 361	1 955	2 242
Pason System Inc.			71 787	541	1 330
Pembina Pipeline Corp			24 856	793	920
PrairieSky Royalty Ltd.			62 720	635	1 444
Restaurant Brands International Inc.			30 769	2 089	2 326
Recipe Unlimited Corporation			37 770	493	868
Ritchie Brothers Auctioneers			18 559	1 112	782
Rogers Communications Inc.			15 734	917	1 018

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Actions – 4,2 % (suite)			
Banque Royale du Canada	22 875	1 959	2 226
Saputo inc.	72 867	2 550	2 947
Stella-Jones Inc.	26 056	904	1 109
Suncor Énergie Inc.	58 536	1 453	1 954
TC Energy Corporation	17 698	1 134	1 066
TELUS Corporation	93 568	2 129	2 088
Toromont Industries Ltd.	22 263	1 456	1 160
La Banque Toronto-Dominion	70 990	4 127	4 305
Tucows Inc.	6 968	513	504
Westshore Terminals Investment Corporation	63 933	953	1 440
Winpak Ltd.	14 177	657	667
		61 779	66 883
Fonds négociés en bourse – 28,7 %			
FINB BMO MSCI EAFE	3 860 800	64 553	69 489
FINB BMO MSCI marchés émergents	884 180	15 933	16 697
FINB BMO S&P 500	1 597 870	70 961	59 216
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	729 303	17 022	18 387
iShares Core S&P U.S. ETF	4 755 358	143 348	119 359
iShares Global Infrastructure Index ETF	926 798	21 168	24 849
iShares Global Real Estate Index ETF	796 193	21 688	25 321
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	2 348 839	64 476	69 105
		419 149	402 423
Total des actions – 32,9 %		480 928	469 306
Total des placements – 99,7 %		1 454 859	1 408 318
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,3 %		3 886	3 886
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		1 458 745	1 412 204
Total de la répartition des placements			
Plan II		891	859
Plan traditionnel		8 757	8 419
Régime d'épargne collectif		80 542	77 903
Régime Avantage CST	1 229 361	1 190 158	
Régime d'épargne familial		132 428	128 209
Régime d'épargne individuel		2 880	2 770
		1 454 859	1 408 318
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Plan II		2	2
Plan traditionnel		29	29
Régime d'épargne collectif		210	210
Régime Avantage CST	3 281	3 281	
Régime d'épargne familial		355	355
Régime d'épargne individuel		9	9
		3 886	3 886

Droits au remboursement des frais de souscription

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées avant le 2 octobre 2007

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Provinciales – 0,1 %					
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	129	148	153
				148	153
De sociétés – 29,9 %					
407 International Inc.	6,75	27 juill. 2039	173	262	238
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	518	816	800
Anheuser-Busch InBev	2,60	15 mai 2024	41	42	38
Apple Inc.	2,51	19 août 2024	1 264	1 320	1 262
AT&T Inc.	4,85	25 mai 2047	1 097	1 170	1 091
Banque de Montréal	2,18	1 ^{er} févr. 2023	382	377	372
Bankers Hall L.P.	4,38	20 nov. 2023	54	58	56
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	67	71	69
Bell Canada	–	15 mai 2034	496	286	272
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	1 246	673	706
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	182	255	237
Enbridge Gas Inc.	3,51	29 nov. 2047	100	111	85
Enbridge Gas Inc.	3,65	1 ^{er} avril 2050	1 108	1 273	1 106
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	1 149	1 209	1 082
EUROFIMA – obligations feuille d'érable	4,55	30 mars 2027	212	255	237
Société de financement GE Capital Canada	4,60	26 janv. 2022	135	139	137
Société de financement GE Capital Canada	2,31	15 févr. 2022	866	852	796
Société de financement GE Capital Canada	3,17	6 févr. 2023	147	143	141
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	404	417	387
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	1 085	1 317	1 319
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	115	163	145
Heathrow Funding Limited	3,40	8 mars 2028	200	204	190
Honda Canada Finance Inc.	1,84	13 sept. 2021	125	123	125
InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	518	562	515
Les Compagnies Loblaw limitée	–	7 juin 2027	552	441	418
Les Compagnies Loblaw limitée	–	23 nov. 2027	174	139	129
Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	141	164	141
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	173	232	214
McCain Finance Limited	3,87	7 févr. 2023	737	782	737
Metro Inc.	3,41	28 févr. 2050	53	53	54
NAV Canada	7,56	1 ^{er} mars 2027	548	668	689
NAV Canada	7,40	1 ^{er} juin 2027	72	99	99
NAV Canada	3,29	30 mars 2048	160	173	144
NAV Canada	3,21	29 sept. 2050	80	86	83
North Battleford Power L.P.	4,96	31 déc. 2032	774	928	894
Nova Gas Transmission Ltd.	9,90	16 déc. 2024	109	145	167
Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	937	1 154	1 080
Pembina Pipeline Corp	3,62	3 avril 2029	46	46	46
Pembina Pipeline Corp	3,31	1 ^{er} févr. 2030	392	383	392
Pembina Pipeline Corp	4,75	26 mars 2048	742	734	773

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
De sociétés – 29,9 % (suite)					
Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	836	1 220	1 061
Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	3,27	12 juin 2020	1 565	1 569	1 571
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	564	618	564
Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	201	204	201
Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	1 130	1 527	1 142
Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	451	348	310
Sun Life du Canada	6,30	15 mai 2028	41	53	50
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	742	776	741
Toyota Crédit Canada	2,31	23 oct. 2024	651	655	651
TransCanada PipeLines Limited	8,29	5 févr. 2026	214	272	283
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	700	743	699
TransCanada PipeLines Limited	6,28	26 mai 2028	327	396	407
TransCanada PipeLines Limited	6,89	7 août 2028	117	146	146
TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	79	83	61
University Health Network	5,64	8 déc. 2022	892	927	1 017
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	1 068	1 305	1 134
Walt Disney Company	2,76	7 oct. 2024	1 000	1 127	1 086
Walt Disney Company	3,06	30 mars 2027	754	792	763
				31 086	29 353
Total des placements à revenu fixe – 30,0 %				31 234	29 506
Fonds communs d'actions – 69,6 %					
Fonds d'actions mondiales CC&L			3 667 309	72 401	84 545
Total des actions – 69,6 %				72 401	84 545
Total des placements – 99,6 %				103 635	114 051
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,4 %				359	359
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %				103 994	114 410
Total de la répartition des placements					
Régime d'épargne collectif				15 346	15 700
Régime Avantage CST				88 289	98 351
				103 635	114 051
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
Régime d'épargne collectif				48	48
Régime Avantage CST				311	311
				359	359

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Consultants C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.